

ÉCOLE DE GOLF DE COULONDRES 2019 / 2020

L'école de golf accueille les enfants de 4 à 18 ans en proposant des cours avec un professeur diplômé.

Les cours ont lieu le mercredi ou samedi (hors vacances scolaires) selon le niveau et l'âge de l'enfant : de 1h de cours pour les débutants à 3h pour le groupe compétition.

Début des cours :
Mercredi 11 septembre
Samedi 14 septembre



Ce dossier est à compléter et rapporter avec les règlements au plus tard fin septembre à l'accueil du golf.

Il comprend :

- Une fiche explicative avec les horaires des différents cours
- La fiche renseignement à compléter
- La charte Ecole de Golf à signer par l'élève



ÉCOLE DE GOLF DE COULONDRES

2019 / 2020

Golf des Poucets

(5-7 ans)
mercredi 11h-12h

170€

Paielement 1 chèque : 170€

- 1h de cours
- Balles et matériels compris pendant les cours
- Licence FFGolf (pour passage drapeaux)
- Accès aux parcours pendant les séances
 - 2x6 séances : du 11/09 au 16/10
 - Du 22/04 à mi-juin

Groupe Compétition

mercredi 14h-15h30
+ parcours à thème jusqu'à 17h
samedi 14h-15h30

550€

Paielement 2 chèques : 300€ / 250€

- 3h de cours + ateliers sur le parcours (mercredi)
- Balles et matériels compris pendant les cours
- Abonnement au club de septembre 2019 à fin août 2020
 - Licence FFGolf
- Droit de jeu aux compétitions de classement (hors trophées)

Groupe Perfectionnement

Mercredi 09h30 - 11h (7-10 ans)
15h30 - 17h00 (+ de 10 ans)

Samedi 14h-15h30 (+ de 10 ans)

360€

Paielement 2 chèques : 260€ / 100€

- 1h30 de cours
- Balles et matériels compris pendant les cours
- Accès au parcours pendant les séances
 - Licence FFGolf

option : + 150€ abonnement au club (de septembre 2019 à août 2020)

Enseignante : Geneviève : 06 07 80 42 54

Golf de Coulondres – 04.67.84.13.75 - golf@coulondres.com - www.coulondres.com



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Portable Père :Mère :

Portable enfant :

Adresse mail :

Antécédents médicaux : accidents, traumatismes, maladies chroniques, allergies :

Cocher la case correspondant à votre choix

<input type="checkbox"/>	Golf des Poucets
--------------------------	-------------------------

<input type="checkbox"/>	Groupe Compétition
--------------------------	---------------------------

<input type="checkbox"/>	Groupe Perfectionnement
--------------------------	--------------------------------

Niveau de golf :

Débutant

Drapeaux rouge/ bleu

Drapeaux Jaune/blanc

Classé

Nombre d'année de golf : Index : Taille Polo pour l'année:

Autorisation des Parents :

Je soussigné.....autorise mon fils, ma fille.....

À participer à l'école de golf au cours de la saison 2019/2020.

D'une part, j'autorise la direction du club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant

D'autre part, j'autorise le personnel de l'école de golf à filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant, à utiliser, à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant sur le site internet du golf. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Signatures des représentants légaux,
précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »



CHARTRE DE L'ECOLE DE GOLF

NOM

Prénom

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents. Elle sera signée en début de saison et constituera le règlement interne de l'Ecole de Golf.

Tous les enfants inscrits à l'école de golf sont licenciés à la Fédération Française de Golf.

Ponctualité :

Être ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles. La durée des leçons est d'une heure et demie (jusqu'à 3h pour certains) et cela inclut la distribution du matériel, des balles, l'accès aux zones d'entraînement et la restitution du matériel en fin de leçon ou son rangement. Les élèves doivent attendre leur enseignant devant le club house au début de chaque leçon.

Correction :

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des abonnés. Avoir une tenue vestimentaire correcte. Le port du polo du club est obligatoire en compétition et recommandée en cours.

Respect :

Respecter le matériel de prêt, le parcours ainsi que les espaces mis à disposition. Les accès aux différents parcours – compact, 9 trous ou 18 trous, sont soumis à l'autorisation des professeurs de golf. Les enfants ayant souscrit un abonnement pour l'un des parcours ou la totalité des installations, doivent obligatoirement réserver un départ à l'accueil du golf. Les jours de pluie, les leçons se feront dans le club-house pour étudier les règles de jeu et l'étiquette. Les jours de compétitions, les enfants ne pourront pas être accompagnés par leurs parents sur le parcours.

IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente Charte.

Signature des parents

Signature de l'enfant